

# Approvisionnement en eau



## Responsabilités des municipalités

Les municipalités jouent un rôle central dans la gestion des problèmes d'approvisionnement en eau (2, 3, 4) :

- **l'approvisionnement en eau fait partie des compétences des municipalités ;**
- **les municipalités ont le droit d'adopter des règlements en matière d'environnement dont la gestion de l'eau ;**
- **le plan d'urbanisme peut définir des politiques d'intervention en matière d'approvisionnement en eau.**

## Impacts économiques

### Interventions coûteuses pour les municipalités

Même lorsqu'elles sont de courte durée, les pénuries d'eau potable obligent des interventions d'urgence afin de maintenir les services d'approvisionnement en eau. Ces interventions entraînent des coûts élevés pour les municipalités. (6)

### Renforcement des infrastructures

Pour réduire les risques de pénuries d'eau, les municipalités doivent investir dans le renforcement de leurs infrastructures. Par exemple, la réparation des fuites et le développement de nouvelles sources d'approvisionnement sont des investissements majeurs qui incluent aussi des frais de planification, d'entretien et de suivi. (6)

## Impacts sociaux

### Modification des habitudes des citoyens

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable peuvent amener les citoyens à réduire leur consommation d'eau, par exemple, en négligeant leur hygiène corporelle et le lavage des mains. Cette baisse d'hygiène augmente les risques de transmissions de maladies infectieuses. (8)

### Risques pour la santé humaine

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable peuvent être liés au développement de maladies infectieuses et vectorielles, de manifestations gastro-intestinales comme la diarrhée, de cancers et de maladies chroniques. (1, 8)

### Baisse de la qualité de vie des citoyens

Le problème d'approvisionnement en eau potable peut entraîner du stress, de l'anxiété et de la dépression chez les citoyens. En effet, la modification des habitudes des citoyens pour économiser la ressource peut affecter la santé mentale et réduire la qualité de vie. (8)



# Impacts environnementaux



## Dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques

La baisse des eaux disponibles dans les milieux hydriques et humides est liée aux changements climatiques et aux sécheresses. Ces derniers peuvent entraîner un assèchement de ces milieux naturels ainsi que dégrader la qualité de l'eau et menacer les espèces. (9, 5)

## Pressions sur les nappes phréatiques

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable accentuent la pression sur les nappes phréatiques qui risquent un manque d'eau en période de sécheresse. Les nappes phréatiques sont comme des réservoirs d'eau potable souterrains naturels. (5)

## Problème d'approvisionnement en eau



Un problème d'approvisionnement en eau est observé lorsque les citoyens n'ont pas accès à une quantité suffisante d'eau pour répondre à leurs besoins. L'accès à l'eau potable est à la base des besoins primaires des ménages québécois. De plus, ces problématiques d'approvisionnement en eau potable entraînent des coûts économiques importants et directs pour les municipalités et leurs citoyens, notamment lors d'épisodes de pénurie d'eau. (9, 5)

### Cause

Actuellement, les sources d'eau potable québécoises sont de plus en plus vulnérables. Cela est dû à la pollution, à la destruction des milieux humides et hydriques et à la surconsommation de l'eau. Un maintien des services d'approvisionnement en eau potable est essentiel pour les municipalités. (7)



1. Drage, J. (2022). Domestic Wells: Introduction and Overview. The Groundwater Project. <https://Gw-Project.Org/>. <https://gw-project.org/books/domestic-wells-introduction-and-overview/>
2. Gouvernement du Québec. (2024). *Règle de conformité du Guide La prise de décision en urbanisme*. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/planification/regle-conformite>
3. *Loi sur la qualité de l'environnement*, (2026). c. Q-2. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/q-2>
4. *Loi sur les compétences municipales*, (2025). C-47.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-47.1?&cible=>
5. OBV Lac-Saint-Jean. (2024). Plan directeur de l'eau. <https://www.obvlacstjean.org/plan-directeur-de-l-eau/>
6. OBVRPNS. (s. d.). Plan directeur de l'eau. Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon. <https://www.rpns.ca/plan-directeur-de-leau/>
7. Ouranos. (2020). Analyse économique de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques des systèmes d'approvisionnement en eau de la CMQ. <https://www.ouranos.ca/fr/projets-publications/analyse-eau-cmq>
8. Ouranos. (2022). *La prise en compte des enjeux associés à l'eau dans l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques d'une MRC rurale – étude de cas de la MRC des Sources*. <https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2023-02/proj-202025-enjeux-eau-mrc-des-sources-551030-rapportfinal.pdf>
9. Patey, G., Huot, C., Parenteau, N. et Tétreault, J. M. (2025). Effets sur la santé et pistes de gestion pour des problématiques d'approvisionnement en eau potable : une étude de la portée. *Institut national de santé publique du Québec*. <https://doi.org/10.64490/LYFO3807>